



***RAPPORT DU MAIRE***

***SUR LA SITUATION***

***FINANCIÈRE 2014***

## **Présenté lors de la séance du 17 novembre 2014**

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q.,c. C-19), c'est avec plaisir que je vous présente l'état des finances de la Ville de Ville-Marie. En premier lieu, je ferai un survol sur les états financiers de 2013, sur le dernier rapport de l'auditeur indépendant et sur le dernier programme des immobilisations; suivront les indications préliminaires des résultats financiers de 2014 pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en immobilisations. Je vous présenterai également les orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations.

Je dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière et également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est publique et peut être consultée au Service du greffe à partir d'aujourd'hui.

Selon l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q.,c. T-11.001), je vous transmets l'information concernant la rémunération et l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil.

## **LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**

Les états financiers 2013 pour l'administration municipale démontrent un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 302 295 \$. Au 31 décembre 2013, les revenus de fonctionnement totalisaient 4 487 318 \$ et les dépenses et affectations se chiffraient à 4 185 023 \$.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice résulte principalement d'une augmentation des revenus provenant de la compensation de la taxe de vente du Québec, ainsi que de la comptabilisation des revenus provenant des constats d'infraction et d'une augmentation des services rendus principalement au niveau de la vente de terrains.

L'excédent de fonctionnement non affecté totalise 293 736 \$ tandis que l'excédent affecté et le fonds réservé totalisent 947 653 \$. Le montant du financement des investissements en cours totalise 922 389 \$. De plus, un montant de 126 219 \$ constitue un montant à pourvoir dans le futur. Ce montant provient des sommes du programme PRECO et de la TECQ perçues avant même que le financement ne soit ficelé.

L'année 2013 fut marquée par la réalisation de projets d'investissement pour un montant de 1 257 285 \$. Les travaux sur la rue Notre-Dame-de-Lourdes ont totalisé un montant de 533 282 \$ et se sont terminés en 2014 avec la dernière couche d'asphalte. Le développement des rues Therrien et de la Montagne ont totalisé un montant de 377 495 \$. La capitainerie de la marina a commencé à faire peau neuve en 2013, pour un montant totalisant 47 514 \$ et les travaux se sont terminés en 2014. D'autres dépenses d'investissement ont été réalisées, telles que l'achat de notre nouveau système téléphonique, l'achat de pagettes pour le service incendie, l'achat d'un nouveau camion au service des travaux publics, l'achat d'équipements de restauration, l'achat d'équipements de sonorisation et l'achat d'un module de jeux pour le parc des clubs, pour ne nommer que ceux-là.

En 2013, un remboursement de 466 500 \$ en capital sur la dette à long terme fut effectué. L'endettement net de la Ville est de 3 673 632 \$. Notre taux d'endettement, par rapport aux actifs et excédents accumulés, se situe à 24 % au 31 décembre 2013, ce qui est toujours inférieur à la moyenne des villes du Québec qui se chiffre à 38 %.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

Le rapport de l'auditeur indépendant de Champagne, Bellehumeur, Guimond inc. mentionne qu'à leur avis les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Ville-Marie et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013.

## **PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015**

En novembre 2012, le conseil municipal a adopté un programme des immobilisations de 5 252 210 \$ pour les années 2013, 2014 et 2015. En 2013, nous avons autorisé l'exécution de travaux totalisant 1 230 650 M\$. Les montants seront financés par le programme de la taxe d'accise, par emprunt et par l'affectation des activités de fonctionnement.

La réfection d'une partie de la rue Notre-Dame-de-Lourdes représente près de 40 % des dépenses. Le projet de développement des rues Therrien et de la Montagne, prévu pour 2014, a été devancé pour une somme de 373 000 \$ à ce jour. L'agrandissement et l'aménagement intérieur de la capitainerie sont presque terminés et seront financés à 50 % par l'octroi d'une subvention de Développement économique Canada. Un nouvel abri horticole, l'achat de pagettes pour nos pompiers, l'installation d'une clôture au garage municipal, des équipements de restauration pour l'aréna, des équipements pour la piscine, des lumières décoratives, l'amélioration du terrain de tennis et l'acquisition d'un module pour le parc des clubs sont des investissements réalisés en 2013.

Les travaux autorisés par le conseil en 2013 concernant la réfection des rues et la réalisation du projet de développement des rues Therrien et de la Montagne ont été exécutés en grande partie par les équipes de la Ville qui ont travaillé fort à la réalisation de ces projets.

## **LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS**

En ce qui concerne le budget de fonctionnement de l'année 2014 établi à 3 959 886 \$, nous prévoyons que l'équilibre budgétaire sera respecté.

## **ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2015**

L'exercice 2014 a marqué la fin du partenariat fiscal et financier établi en 2007 se terminant le 31 décembre 2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Des modifications au remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) annoncées par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 13 septembre 2013, occasionneront une perte de nos revenus de fonctionnement pour 2014, estimée à 60 000 \$.

De plus, au moment d'écrire mon rapport, le gouvernement actuel annonce des coupures de 300 millions de dollars au monde municipal. Une mesure à caractère fiscale touchant principalement le remboursement de la TVQ qui sera porté de 62,8 % à 50 %. Une abolition de la bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics. Ces deux mesures occasionneront un déficit pour la Ville de près de 112 000 \$ pour 2015 et les années subséquentes. De plus, le gouvernement a annoncé que des réductions de 11,7 millions de dollars seront appliquées dans d'autres programmes et que les municipalités en seront informées le temps venu.

La convention collective de l'ensemble des employés municipaux a été signée au cours de l'été, elle sera effective du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Une nouvelle norme comptable fait son apparition concernant le passif environnemental. Dès 2015, les états financiers devront inclure des données représentatives qui seront établies à la suite des analyses effectuées par des professionnels. Les analyses ont débuté en 2014 et se poursuivront en 2015.

Une nouvelle entente entre les gouvernements fédéral et provincial a été conclue le 25 juin 2014 relativement au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise. La Ville recevra un montant de 1 026 292 \$ dans le cadre du programme, et ce, pour une période de 5 ans. Avec la contribution municipale, ce programme servira aux infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie locale et autres types d'infrastructures. Un montant d'environ 100 000 \$ sera déboursé en 2015 afin de permettre le renouvellement du plan d'intervention nécessaire afin de prioriser les travaux.

Nous travaillerons dans les prochains jours à la préparation du budget municipal 2015. Le conseil municipal devra prendre des décisions importantes et mesurer l'impact financier des coupures annoncées par le gouvernement qui pourraient avoir un impact sur le compte de taxes des contribuables.

## **LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017**

Il est important pour notre Ville de maintenir en bon état nos infrastructures municipales et s'assurer que nos équipements soient adaptés aux besoins et aux réalités de notre milieu.

Nous sommes conscients de l'importance des besoins, cependant il est de notre devoir, en tant qu'élus et administrateurs responsables, de faire les bons choix en matière d'investissements.

## **TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Pour l'année 2013, la rémunération annuelle du maire est de 11 130 \$ avec une allocation de dépenses de 5 565 \$.

Pour leur part, les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 3 711 \$ avec une allocation de dépenses de 1 855 \$.

## **CONCLUSION**

En conclusion, je tiens à souligner que la santé financière de la Ville de Ville-Marie se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuse et à des efforts d'amélioration continus. Les employés, les membres du conseil municipal et moi-même travaillons tous très fort afin d'offrir aux citoyennes et citoyens des services de qualité toujours dans le respect de notre cadre financier.

Bernard Flebus, maire